

VILLE de ROYAN

Arrondissement de  
ROCHEFORT

Département de  
la Charente-Maritime

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 1959

OBJET :

Le vingtaine Mars mil neuf cent cinquante neuf  
Meeting National de l'Air Le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni à la Mairie en séance  
publique, sous la présidence de M. MEYER, Maire

59042

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, Matras, Rochedereux, Breuissenon, Etcher,  
Biscaye, Flahaut, Reix, Berland, Guillaud, Mongrand, Lemarche,  
Fontenille, Massé, Lanoue, Mouchot, Lanusse, Peugot, Bouchet, Gelland  
Bujard, Karteau, Gachet, Chamboulan, Betous, Mello Feuché

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés :

M. Gachet a été élu Secrétaire

Organisé avec la participation financière du Ministère de l'Air, cette importante manifestation a lieu chaque année dans une ville française et des propositions sont faites pour qu'en 1959 le meeting se déroule à Royan.

Il s'agit d'une manifestation de la plus haute importance comportant des exhibitions de tout premier ordre :

- patrouilles d'acrobates ( hélices et réaction )
- hélicoptères
- ballons aériens
- passage du mur du son
- parachutisme
- chute libre etc....

Les bénéfices alimenteront la caisse des " Ailes Brisées "

La contribution financière fixe demandée à la ville est de UN MILLION sur un prix de revient total de 4 millions. La différence sera prise en charge par le Ministère. La date proposée est le 2 Août.

Le Conseil Municipal

Vu l'exposé de Monsieur le Maire décide

- de donner un avis favorable à l'organisation en 1959 du Meeting National de l'Air à Royan, organisé par le Comité des Meetings nationaux de l'air.
- que la participation financière de la ville de Royan à cette manifestation fixée à un million sera inscrite au budget primitif 1959 qui sera voté très prochainement.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,



*Précepteur*

APPROUVE  
LA ROCHEFORT S/MER LE 7 AVRIL 1959  
LE SOUS PREFET  
signé: illisible

POUR COPIE CONFORME  
MAIRIE DE ROYAN, le 8 AVRIL 1959

Pr le Maire  
l'Adjoint Délégué,



*M. MATRAS*